



AVIS DE PUBLICITE

Avis de mise en concurrence à la suite de manifestation d'intérêt spontanée pour la mise à disposition temporaire du domaine public en vue d'accueillir des installations énergétiques (Ombrières de parking)

Forme juridique de l'occupation du domaine public :

Convention d'occupation temporaire du Domaine Public.

Durée de l'occupation/exploitation :

La durée maximum pour la mise en œuvre et l'exploitation de ces centrales photovoltaïques en ombrière de parking est de 20 ans reconductible.

Le dossier pourra être retiré à l'adresse suivante : marches.publics@mairieaunes.fr

Date limite de remise des dossiers : 20 mai 2022 à 12h

Les plis devront être remis à l'adresse suivante : marches.publics@mairieaunes.fr

VILLE D'EAUNES

1 place des
champs de
Vignes31600
EAUNES